



Regroupement familial pour une tunisienne

Par **houaida**, le **20/11/2008** à **16:11**

je suis une tunisienne mariée par un tunisien qui reside en france avec une carte de sejour de 10. en fait nous somme marié le 3 octobre 2008 on a fait la dépôt de dossier regroupement familial l'anem marseille le 23 octobre visite logement 20 novembre. l'enquêteur a dit ke tou va bien pour le logement ainsi ke pour lé ressources g voulu savoir kant dépré vou je pouvai rejoindre mon mari est ce ke en juillet je peut aller en france ou sa dure plus